RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA CE DE L'UD

Vendredi 8 juillet 2022

ABRIL Fabien	**Exc**	DAMOUR Viviane	**P**	PASCAUD Christian [CFC]	**Exc**
ANDRIEU Delphine	**P**	GÉREAUD ÉRIC	**P**	RAYMOND Jérôme	**P**
AUDIDIER Renaud	**Exc**	HERVÉ Stéphane	**Exc**	ROBERT Françoise	**Exc**
BARRET Cathy	**Exc**	LABLANCHE Michaël	**P**	SAIVRES Thierry	**P**
BARRI Mickaël	**P**	LAGARDE Jean-Marie [CFC]	**Exc**	TESSERON Jean-Pierre	**P**
BRIAND Estelle	**Exc**	LAVERGNE Véronique	**P**	TUYERAS Julien	**P**
BRUNET Véronique	**P**	MORABITO Pierre	**P**	VAN DEN BUSSCHE Jean-Charles	**Exc**
CARDE Alain Michel	**Exc**	NEYPOUX Mathieu	**P**	VOISIN Alfredo	**P**
DA GUIA Julien	**Exc**	OUVRARD Benoît [CFC]	**P**	WALLART Jacky	**Exc**
		INVITÉS :			
BOUYER Daniel [IN.DE.CO.SA.]	**Exc**	PEETERS Colombe [UL Horte & Tardoire]	**Exc**		
[USR Retraités] D. BAUDOUT	**Exc**				
GASTOU Patrick [UL Sud Charente]	**Exc**				
VALADE Éric [Représentant confédéral]	**Exc**				

***P**résent(e) / **Exc**usé(e) / **A**bsent(e)*

La présidence est assurée par Michaël LABLANCHE

1. Actualités, mise en œuvre du plan de travail estival (Julien TUYERAS)

Annexe 1

Avant d'étudier les éléments présentés dans le rapport d'actualité, la CE rend hommage à la camarade Rachel KEKE, élue députée NUPES, en battant l'ex-ministre des sports Roxana MARACINEANU ; leader lors de la grève de l'IBIS Batignolles, elle a reconnu toute l'utilité de la formation CGT. La CE lui apporte son soutien.

À la suite de la lecture du rapport d'actualité, la CE déplore le danger que représente l'extrême-droite religieuse sur les droits à l'IVG, en particulier vis-à-vis de la situation aux États-Unis, ou encore au Brésil, où le président BOLSONARO a regretté le fait qu'une fillette de 11 ans ait eu recours à un avortement suite à un viol. La CE souligne que la religion en elle-même n'est pas un problème, mais ce sont les extrémismes qui sont particulièrement dangereux.

Des personnes comme Gisèle Halimi se sont battues pour les droits des femmes il y a 50 à peine. Notre corps nous appartient et nous devons pouvoir en disposer comme bon nous semble, homme comme femme. L'inscription dans la constitution de l'IVG est une bonne chose, mais il ne faut pas oublier que la gauche milite pour ce point depuis longtemps déjà…

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA CE DE L'UD

La CE évoque l'augmentation du point d'indice de 3,5% pour les agents de la Fonction Publique, mais insiste sur le fait que cette augmentation est loin d'être à la hauteur du taux d'inflation prévu par les économistes, et donc aura très peu d'effets sur le pouvoir d'achat de ces agents. D'autant plus que l'État français communique sur le fait que c'est ce qui va lui coûter le plus cher…. Des efforts de communication sont donc à faire de notre côté.
Dans le secteur privé, les négociations dans certaines branches ne se passent pas bien, ce qui entraîne un mécontentement des salariés, alors que de grandes sociétés dégagent des bénéfices énormes, tout en nous disant de faire des économies ! Le tout sous couvert de guerre en Ukraine.
D'autre part la renationalisation de l'énergie est source d'inquiétude, avec le risque de mutualiser les pertes, et de laisser au capital ce qui rapporte…
La CE débat également de l'intérêt des luttes et des grèves : ainsi, la grève des cheminots fortement suivie et très médiatisée sur l'aspect « contrainte » pour les usagers, a eu pour conséquence une nouvelle proposition de la direction de + 2,8% en plus des 3,5% alloués aux fonctionnaires. La CGT estime que ce n'est pas assez, mais l'accord sera signé par la CFDT… À côté de cette action, il y a également une grève dans les services des urgences depuis plusieurs mois mais qui en a entendu parler ? Les soignants des urgences sont là pour travailler tout en étant en grève, cela n'a donc pas d'impact concret sur les usagers et ce conflit, très important, n'arrive pas à connaître une issue favorable. Tout cela doit nous interpeler sur les modalités d'action à mettre en œuvre pour gagner…
La colère monte, les salariés sont mécontents, et la base risque de prendre le dessus. La CGT doit revenir rapidement auprès des salariés pour prendre en main les luttes. Il faut alimenter les salariés en tractant massivement, mais aussi construire des temps d'échanges pour qu'ils nous donnent leur revendication.
La CE rappelle le mirage que représente le RN en tant que contestataire vis-à-vis du gouvernement et auquel de nombreux Français ont donné leur voix. Mais, elle rappelle que tous ceux qui ont voté RN ne sont pas des fascistes, c'est donc à nous de leur montrer le droit chemin. Par ailleurs, il faut aussi prendre en compte le fait que plus d'un Français sur deux n'est pas allé voter, car l'offre ne répond plus aux attentes. La CGT doit revenir sur le terrain pour sans relâche expliquer, échanger, discuter et convaincre les citoyens grâce à nos revendications.
Une nuance est toutefois apportée : on note bien entendu une montée de l'extrême-droite, mais des événements récents nous donnent de l'espoir, comme l'élection du Gustavo Petro en Colombie ou en Espagne le mouvement Podemos a pu proposer des lois pour le travail, comme le CDI qui redevient donc la norme dans ce pays.

Parallèlement à cela, la CE appuie le fait que passer aux 32h renforcerait entre autres le travail sur l'écologie, en plus de la systématisation du transport collectif, qui serait une solution pour réduire les émissions carbone, en prenant pour exemple la circulation sur la N10, très fréquentée par les poids lourds. Des négociations sont en cours dans quelques entreprises, mais il faut être vigilant car des employeurs vont vouloir imposer leurs propres idées…

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA CE DE L'UD

La CE estime nécessaire de travailler à l'unité de toute la CGT dans les luttes. Les appels multiples des différentes fédérations rendent difficile la compréhension de nos messages auprès des salariés, ces derniers reprochant d'ailleurs aux syndicats de ne pas pouvoir s'unir ! Dans la perspective de la journée d'action du 29 septembre, il est nécessaire que seule cette date soit en perspective, et travailler à faire converger les luttes dans les entreprises sur cette date.

PLAN DE TRAVAIL ESTIVAL :

La CE reconnaît que nous avons tous besoin de nos congés payés, mais c'est une bonne occasion d'aller à la rencontre des salariés, notamment en vue de la journée interprofessionnelle du 29 septembre prochain. Il va falloir mobiliser les salariés, les retraités, les privés d'emploi pour la réussite de cette journée d'action, qui se doit d'être unitaire à toute la CGT et pas seulement selon chaque fédération. La CE appelle cependant à la prudence car à ce jour seuls deux syndicats appellent à cette journée d'action : la CGT et Solidaires. Autre élément à prendre en compte : une mobilisation de la fédération de la santé est prévue le 22 septembre soit une semaine avant, ce qui pourrait entraîner une dispersion des camarades sur ces deux journées.

Des camarades se sont inscrits pour participer aux actions dans les festivals, mais pour l'heure nous n'avons personne pour aller dans les entreprises, les zones commerciales et les lieux de vie. Il est rappelé que le camion-podium est à disposition. Les salariés sont dans une recherche de sens du travail, de bonnes conditions de travail, de reconnaissance (cf. secteur de la restauration et le nombre croissant de démissions dans le monde du travail en général). Notre rôle et notre ambition doit être de leur apporter les revendications de la CGT, à partir des 10 propositions sorties ces derniers jours, pour leur donner l'envie de se mettre dans la lutte et être en grève le 29 septembre.

Retour sur la participation au festival « Tap' des Yeps » :
Les membres de la CE présents sur place ont pu échanger avec le public de ce festival, un public relativement jeune. Parmi les festivaliers, une tendance s'est démarquée : ces jeunes estiment que les manifestations sont une occasion pour l'État de montrer qu'il peut nous contrôler grâce à la répression… pour certains la solution est de vivre plus ou moins en autarcie. Ceci dit, les échanges ont été fructueux, et ont permis de mieux faire connaître la CGT, car certains festivaliers pensaient que la CGT était un parti politique… À noter que les organisateurs du festival étaient dans le dialogue avec nous, et ont appuyé le fait que pour parler aux jeunes il faut des jeunes.
Malgré tout, le festival a souffert d'un manque de fréquentation, un ciblage sur ceux d'Angoulême aurait été plus judicieux. La CE souligne le manque d'investissement des camarades de la CGT, et remercie le camarade de la Scachap venu depuis Civray apporté son aide, la preuve que lorsqu'on veut on peut.
Parmi les actions possibles, le festival « Coup de Chauffe » à Cognac est suggéré, l'UL de Cognac est prête à demander à l'organisation d'y installer le camion-podium.

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA CE DE L'UD

Concernant le festival l'Imprévu, une rencontre aura lieu en début de semaine avec les organisateurs.
La commission sur le plan de travail estival se réunira à l'UD le 18 juillet prochain.

2. Retour sur les Assises Jeunes

Les avis sont unanimes, ces assises ont été une réussite, et la CE tient à remercier Véronique LAVERGNE et les camarades « jeunes » qui ont travaillé pour préparer ces assises. Elles ont également été enrichie par la présence de Philippe Martinez et du collectif Jeunes confédéral. Un gros travail a été fait en amont pour les Assises Jeunes, qui ont nécessité 6 mois de préparation. Les jeunes participants se sont également bien emparés de ces assises.

Nous avons eu de très bons retours suite à ces assises, au cours desquelles les échanges ont été très constructifs. Il est nécessaire également de rappeler les difficultés qu'ont rencontré les organisateurs des assises, particulièrement pour mobiliser des participants ; pour rappel elles étaient initialement prévues en décembre mais ont dû être reportées au vu du faible nombre d'inscrits. La CE regrette d'avoir eu à faire des relances incessantes vers les syndicats, avec peu de retours, et un manque d'investissement de la part de certains syndicats.
Néanmoins le travail a payé : les jeunes présents ressentent une envie de réussir. Ils ont bousculé, « boosté » les plus anciens, en particulier sur le sujet de la communication actuelle, qui ne correspond pas aux attentes des jeunes. La barrière de l'âge ne s'est pas faite ressentir, et les dialogues ont été très enrichissants entre jeunes et « moins jeunes ». Nous avons tout intérêt à intégrer et prendre en compte leurs remarques, d'autant qu'ils sont les meilleurs prescripteurs de la CGT auprès des jeunes salariés. La question de la syndicalisation des jeunes est posée, en particulier en ce qui concerne les étudiants, sans revenus. Une solution serait de créer un syndicat étudiant, et de militer devant les centres de formations par exemple.
La CE félicite à nouveau le travail du collectif qui a organisé les assises. Elle félicite également les jeunes participants, qui ont très bien restitué les travaux de groupes effectués au cours de ces deux jours.
Des retombées positives sont à noter : certains jeunes présents aux assises ont été interpellés par leurs collègues, qui les ont reconnus dans les articles parus dans la presse ou dans le reportage diffusé sur France 3.
Des projets se sont mis en place, comme la création d'un festival autour de la CGT en Charente, ou encore une meilleure communication sur les réseaux sociaux. La demande générale des participants a été de recréer le collectif jeunes, demande soutenue par les syndicats présents, lesquels sont prêts à y faire inscrire de jeunes syndiqués. Dix personnes pourraient être des membres potentiels de ce collectif, avec en tête Mathieu Neypoux et Nicolas Weber (FAPT).

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA CE DE L'UD

L'UD évoque le projet d'exposer dans ses locaux les photos qui ont été prises au cours de ces journées.

Un TUSC spécial sur les assises va être édité, à envoyer aux jeunes qui sont venus, et aux syndicats.
Une réunion du collectif jeunes devra être planifiée d'ici la rentrée, il faudra aussi créer un groupe en parallèle pour l'organisation du festival.

3. 53e Congrès : travail sur le mandatement

Une réunion du Comité Régional Nouvelle-Aquitaine sur le mandatement s'est tenue la semaine dernière. Les UD de la région avait préparé le sujet en amont, et ont décidé de ne pas mandater de camarades qu'elles ne connaissaient pas.

Les mandatements pour l'UD ont été confirmés pour 6 actifs et 1 retraité. Conformément aux décisions de la CE l'UD a demandé les mandatements suivants :

- Travailleurs de l'État
- FERC
- Verre & Céramique
- FNAF
- FAPT (demande de l'UD : envoyer un jeune)
- Commerce
- Retraités cheminots

La réunion a permis de prévalider les mandats pour la FERC et les Travailleurs de l'État. Des négociations sont prévues pendant l'été pour les autres mandats, et une prochaine réunion se tiendra le 21 septembre. L'UD garde 2 à 3 mandats (déjà définis en CE) en réserve si besoin. La Nouvelle-Aquitaine est la seule région où les UDs ont travaillé le sujet en amont, ce qui pose problème auprès de certaines fédérations.

4. Restitution et analyse des rencontres des membres de la CE

Ce qui ressort de la grande majorité des entretiens est que la formation des dirigeants a été très appréciée. Il ressort également quelques difficultés dans le rôle de référent : manque de temps, de confiance, timidité, et manque de retour de syndicats.

Il est nécessaire de former de nouveaux camarades des syndicats dont les membres de la CE sont référents, pour décharger ces derniers et les rendre plus disponibles pour l'UD.

En ce qui concerne les réunions de la CE, la participation moyenne est de 17 membres entre mai 2021 et juin 2022.

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA CE DE L'UD

Quelques camarades participent très peu aux réunions. Pour certains cependant, il faut parvenir à dépasser les éventuels problèmes internes. Il faut que chacun trouve sa place dans l'UD.
Certaines absences s'expliquent et se comprennent néanmoins, face aux situations de santé, personnelles et professionnelles des uns et des autres. D'autres camarades ont aussi évoqué des difficultés à s'exprimer, en particulier par timidité.
Pourtant, les relations ont évolué, et les échanges se sont améliorés au fil des réunions. Les membres de la CE semblent bien vivre ensemble et l'objectif est de ramener ceux qui sont moins présents. Les moments conviviaux sont aussi très appréciés.
Certains camarades soulignent l'importance en quantité de la communication adressée par l'UD qui leur est difficile d'appréhender de manière efficace.
Une formation pour gérer son temps serait une idée à creuser, permettant aux camarades de mieux s'organiser dans leur mandat.

À l'issue des débats, le président fait procéder au vote :

La Commission Exécutive décide à l'unanimité :

- De mettre en place un groupe « Whats'App » pour communiquer en temps réel
- De reprendre contact avec les syndicats qui ne donnent pas de signe de vie

5. Questions diverses

Candidature CE Confédérale

Après réflexion avec le référent confédéral et le secrétariat de l'UD, celui-ci souhaite proposer la candidature de Michaël LABLANCHE et donne les raisons qui amènent à celle-ci, mais aussi ce que cela engendrerait au niveau de l'US.
Les membres de la CE échangent sur cette proposition et la voient plutôt positivement pour notre UD.
Cette proposition devra maintenant être retenue par la commission des candidatures pour être proposée au vote du congrès.

La Commission Exécutive décide à l'unanimité :

- De proposer la candidature de Michaël Lablanche à la CE Confédérale

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA CE DE L'UD

Annexe 1

Camarades,

Commençons ce rapport d'actualité par un triste bond de 50 ans en arrière. La Cour Suprême des États-Unis a mis fin à la jurisprudence qui protégeait le droit à l'avortement, ce qui renvoie à chaque état américain la décision d'autoriser ou non l'avortement. Au lendemain de cette décision, 26 d'entre eux interdisent l'avortement sur son territoire.
Fort de cette décision, le capitalisme pharmaceutique a pris aussi une décision, celle d'augmenter considérablement le prix de la pilule du lendemain…

Et comme les idées les plus réactionnaires vont de bon train, certains réfléchissent et disent tout haut ce qu'ils pensent :

"Dans de futurs dossiers" concernant, eux aussi, le respect de la vie privée, "nous devrions revoir toutes les jurisprudences", a par exemple écrit le juge de la haute juridiction Clarence Thomas….
Ce qui veut dire en clair, que les relations homosexuelles, le droit à la contraception et le mariage pour tous sont les premiers menacés dans la liste de la droite religieuse américaine.

Rappelons ici que ce n'est pas une particularité américaine de vouloir s'immiscer dans la vie privée de leurs concitoyens : le mois dernier, le président brésilien d'extrême droite a qualifié « d'inadmissible » le fait qu'une enfant de 11 ans ait interrompu sa grossesse légalement après avoir été victime d'un viol.

Pour ce qui est de l'extrême droite française, difficile de savoir sur quel pied danse-t-elle. À l'époque du front national, sous l'influence puissante des catholiques traditionnalistes, ce parti voulait interdire l'IVG. En 2012, la présidente du rassemblement national voulait dérembourser l'IVG pour éviter, disait-elle, les IVG de confort. Et maintenant qu'en est-il pour ce parti qui se veut plus républicain que n'importe quel parti ? Eh bien aujourd'hui, parmi les 89 parlementaires, il y a entre autres : Caroline Parmentier, la très proche conseillère presse de Marine Le Pen, considère que le droit à l'IVG n'est pas un droit des femmes ; Hervé de Lépinau (Vaucluse) et Laure Lavalette (Var), récente porte-parole du RN, ont signé en 2014 un appel à parrainer les candidats qui s'engageraient à abroger la loi sur l'avortement ; Christophe Bentz (Haute-Marne) parle de l'IVG comme d'un « génocide de masse ». Trois eurodéputées RN (désormais députées) ont voté, en 2021, contre une résolution de l'UE appelant à garantir « l'accès universel à un avortement légal et sûr ».
Tous ces parlementaires font parti d'une bande de 89 députés fraichement élus à l'assemblée national, comme la députée de la troisième circonscription de la Charente, ou nous sommes aujourd'hui. Camarades, ces élections, nous obligent en tant que premiers animateurs de la CGT en Charente à être vigilants sur les décisions que prendront les législateurs.

Nous devrons redoubler d'attention aux lois votées et aux propositions de lois faites notamment par la droite et ses extrêmes. Car, sur leurs programmes, il était question d'augmenter le pouvoir d'achat des Français pour appâter le client. Mais avec quelles solutions ? Tous les partis de droite, de Macron à Dupont-Aignant, ont tous un point commun : ils souhaitent augmenter le pouvoir d'achat par la baisse des cotisations sociales ou avec des distributions de primes aléatoires qui seraient versées au bon vouloir des patrons.

Par ailleurs, les trois grands patrons énergéticiens exhortent les Français à moins consommer d'énergie lors d'une tribune publiée dans le JDD le 25 juin dernier.

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA CE DE L'UD

Ils y expriment les tensions sur le système énergétique, la forte baisse des livraisons de gaz venant de la Russie et les importations pas assez conséquentes pour compenser cette situation.
Il en découle une flambée des prix de l'énergie qui menace notre cohésion sociale et politique et impacte trop lourdement le pouvoir d'achat des familles.
À l'heure où l'État nous incite fortement à rouler en véhicule électrique nous pouvons nous questionner sur les choix que nous allons devoir faire dans un avenir proche entre se déplacer ou se chauffer
Nous attendons de la part de ces patrons d'autres propositions que celles de nous conseiller de ne pas consommer. Nous attendons de la part de ces patrons des actes plus que des beaux discours et plus particulièrement sur la recherche et le développement afin proposer de nouvelles sources d'énergie qui permettraient de satisfaire nos besoins sans pour autant détruire la planète.

À la lecture de cette tribune, disons banco ! La CGT propose et revendique la réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires. Bien organisée, cette réduction du temps de travail permettra de préserver l'environnement et transformer la société. Une journée de travail en moins ferait automatiquement baisser les déplacements et donc l'empreinte carbone, mais aussi la consommation énergétique sur les lieux de travail et les flux de données échangées. Une telle évolution ne serait pas à elle seule vectrice de progrès au plan environnemental, ne serait-ce que du fait des créations d'emplois en découlant pourraient elle-même générer des émissions carbone. Il faut évidemment en parallèle développer des transports collectifs et de marchandises (ferroviaire notamment), investir dans la recherche en matière de technologies non polluantes, mettre en œuvre une politique de planification d'aménagement du territoire, de réindustrialisation, de construction de logements sociaux, pour réduire l'éloignement domicile-travail et assurer l'équilibre des activités dans les territoires. Le temps ainsi dégagé pourrait accélérer le développement des circuits courts, de l'autoproduction alimentaire et de la coopération dans les jardins partagés, des associations de maintien d'une agriculture de proximité. Voici quelques exemples vertueux qui répondent à l'appel de ces trois grands patrons et font écho à leur conclusion pour travailler ensemble au service de la cohésion sociale et de la transition durable de notre pays.

Aussi, comment parler de cette tribune, sans rappeler que nos camardes énergéticiens CGT militent pour un pôle public de l'énergie et comme dans de nombreuses entreprises actuellement c'est aussi la question des salaires qui a mobilisé nos camarades.

En plus du secteur de l'énergie, les cheminots, les chauffeurs routiers, les hospitaliers, le secteur de l'aérien, l'hôtellerie (avec une grève surprise des salariés du groupe Louvre hôtel), l'ensemble des syndicats du groupe Total Énergie, les travailleurs sociaux, les enseignants et beaucoup d'autres secteurs où la question du partage des richesses et l'augmentation des salaires est au cœur des discussions.

Tous ont un seul mot d'ordre : l'augmentation des salaires ! Il nous faut arriver à faire converger ces luttes, il nous faudra faire prendre conscience à la masse que nous n'obtiendrons que ce que nous irons chercher.

Enfin, revenons sur l'assemblée générale des syndicats qui s'est tenue le 17 juin dans les locaux de l'union départementale. Des nouveaux visages sont apparus et disons-le, c'est une bonne nouvelle pour notre organisation. Mais, seulement une petite vingtaine de syndicats étaient présents sur la centaine que compte le département. Il nous faut maintenant comprendre pour quelles raisons les autres ne viennent pas et que mettons-nous en place pour gagner leur participation.

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA CE DE L'UD

Dans de telles conditions il n'est pas surprenant que nous soyons à la peine pour mettre en œuvre notre document d'orientation. Nous avons décidé d'un plan de travail estival, la première action vient d'avoir lieu mais aujourd'hui *quid* des actions envisagées auprès des entreprises, zones commerciales ou d'activité ? Nous devons prendre un temps d'analyse et définir comment nous impliquons tout le monde dans cette action importante. Nous devons gagner en visibilité pour atteindre nos objectifs de syndicalisation. Nous avons aussi devant nous la campagne des élections professionnelles dans la fonction publique en cette fin d'année 2022. Élections dont nous allons devoir être au plus près du terrain avec les syndicats pour gagner les élections, augmenter le nombre de voix pour la CGT dans la fonction publique. Aussi, un nouveau cycle d'élections professionnelles dans le secteur du privé arrive en 2023, un cycle que nous ne pouvons manquer pour redevenir la première organisation syndicale Française.

Merci de votre attention, à vous la parole.

Union Départementale CGT *– 10 rue Chicoutimi – Ma Campagne – 16000 ANGOULÊME*
Tél. : 05 45 38 11 48
Secrétariat de l'UD *: ud-cgt16@orange.fr*
Contact site Internet : *siteweb-cgt16@orange.fr* **site** : *http://www.cgt16.fr*